

Avis de constitution

SOCIETE « KOACH DOMINION » en abrégé « KD »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9E TRANCHE, Lot
511, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 11/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOACH DOMINION » en abrégé «
KD »

Objet :

- GESTION FINANCIERE
- ADMINISTRATION D'ENTREPRISE
- INTERPRETATION ET TRADUCTION DE LANGUE
- COMMERCE ET SERVICES DIVERS
- ACHAT – VENTE
- TRANSPORT- GESTION IMMOBILIERE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de
donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9E TRANCHE, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) M DJEREKE ADAI DAVID (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07281 du 21/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°90147/GTCA/RC/2023 du 21/12/2023

